CAB
Action Caritas Suisse
des Aveugles

Rapport annuel 2017

Rapport de prestations 2017

Editorial	3
Passage de relais	4
Rapport formation et loisirs	5
Conseils et accompagnement (sourdes-aveugles)	8
Bibliothèque pour aveugles Landschlacht (BBL)	10
Sonothèque Etoile Sonore, Collombey	11
Finances, bilan, annexe	12
Rapport de l'organe de révision	19
Successions, legs et fondations	20
Rapport de prestations	20
Revues enregistrées	21
Activités de sections	22
Collaboratrices, collaborateurs et membres	24
Effectif des membres	25

Que de changements

Devrais-je commencer ici par quelques interrogations? Les réflexions suivantes viennent immédiatement à l'esprit: qu'est-ce qui change, comment continuer, qu'est-ce qui évolue? D'innombrables pensées s'entrechoquent! C'est ce que je ressens lorsque je passe en revue l'année dernière. Beaucoup de changements ont eu lieu. Sur le plan du personnel, nous avons accueilli un nouveau directeur général, certaines personnes sont parties à la retraite, etc. Le changement majeur a toutefois été l'annonce de la fermeture du Centre international des aveugles (IBZ) à Landschlacht pour des raisons économiques. Il s'agit d'un bouleversement particulièrement pénible pour nos membres qui perdent un deuxième foyer et des habitudes qu'ils aimaient. Pour la CAB, cela signifie bien sûr de trouver un nouveau lieu pour accueillir nos cours si appréciés. Ce n'est pas une tâche facile, d'autant plus que l'accès risque ainsi de se compliquer. Mais surtout, le prix des cours augmentera en 2019 donc le bouleversement est global. Pour les personnes aveugles ou ayant un handicap visuel, tout changement est invariablement une difficulté potentielle, mais on peut aussi envisager les modifications comme des occasions de vivre de nouvelles expériences.

Nous abordons ces défis de manière positive, c'est-à-dire avec flexibilité, et nous restons à la disposition de nos membres afin de trouver les bonnes solutions et d'avancer vers l'avenir avec confiance.

Ruth Häuptli
Présidente

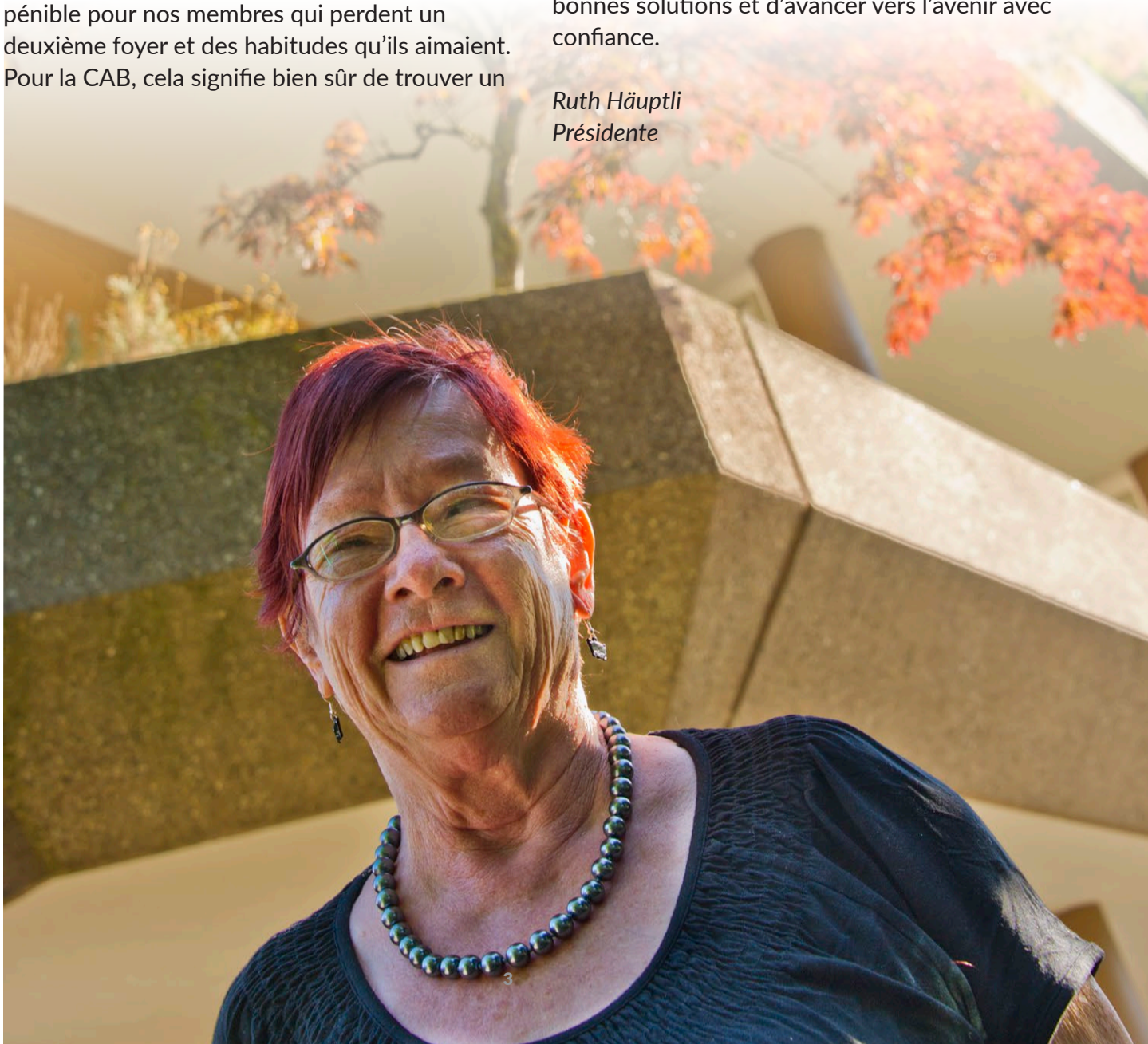

Passage de relais

En mai 2017, Rudolf Rosenkranz a succédé au secrétaire central de longue date, Peter Hägler. Le secrétariat central est devenu le comité de direction. Après une période de redéfinition des fondations, le deuxième semestre 2017 a été marqué par l'annonce de la fermeture du Centre international pour les aveugles de Landschlacht (IBZ). Un sauvetage par la CAB seule n'était pas envisageable, car elle a elle-même déjà enregistré des pertes depuis plusieurs années, notamment en raison de son soutien à l'IBZ. D'autres organisations pour les aveugles n'ont montré aucun intérêt pour une participation financière à l'IBZ, car elles étaient elles-mêmes parfois au sortir d'un projet coûteux. Une tentative de sauvetage bien intentionnée à l'initiative d'un groupe issu de l'environnement de l'IBZ en janvier 2018 a malheureusement échoué. Nous n'entrerons pas dans les détails ici, car le rapport annuel de la CAB n'est pas le support adéquat pour cela. La seule chose à dire, c'est que les mauvais perdants trouvent toujours quelqu'un à blâmer. Faites-vous votre propre avis.

La collecte de fonds a évolué de manière très positive depuis qu'elle a été reprise par notre partenaire Martin Hürzeler. Après une année de transition en demi-teinte en 2016, la recette du succès pour la CAB a été trouvée en 2017. Le second semestre présente des résultats particulièrement bons.

Le taux de fréquentation des cours était très élevé en 2017. Dans le cadre des cours de la CAB, la responsabilité a été transférée avec succès de Hans Bühlmann à Andrea Vetsch. La problématique des cours se pose pour la période suivant la fermeture de l'IBZ, donc pour

le 4e trimestre 2018 et les années suivantes. Une hausse des prix pour l'offre de cours sera malheureusement inévitable, car les frais d'hébergement dans des sites extérieurs devront être répercutés sur les clients.

Dans le domaine du conseil, la CAB a été affectée cette année par deux changements sur le plan du personnel. Grâce à l'implication énergique des employés restants, le service d'assistance professionnelle a pu être maintenu à un niveau élevé.

Le résultat de la présente année indique un résultat positif pour la première fois. Ceci est la conséquence d'une part d'une collecte de fonds efficace, d'autre part de mesures d'austérité en matière de personnel, mais aussi d'une meilleure prise de conscience des coûts.

Rudolf Rosenkranz
Directeur général

Les cours renforcent la joie de vivre

C'est avec beaucoup d'espoir et de nouvelles idées de cours que nous avions entamé l'année 2017. Nous nous étions notamment donnés comme objectif de faire croître la commission des cours. Nous voulions également impliquer les formateurs et les participants. Elvira Zimmermann représentait les intérêts des participants. Elle a endossé ses responsabilités avec le plus grand sérieux et son bouillonnement permanent d'idées nous a encouragés et enthousiasmés. En mai, nous avons pu profiter de ses talents à l'occasion de la journée de séminaire pour les accompagnateurs, une formation continue annuelle et récurrente à destination de notre personnel bénévole. Grâce à son expérience approfondie dans les relations publiques, elle a fait de cette journée un événement à la fois divertissant et très professionnel. Elle était accompagnée de son fidèle Xandor, un chien guide d'aveugle exemplaire, et a partagé avec nous de nombreuses histoires de leur vie au quotidien. Malheureusement, notre coopération a pris fin abruptement avec sa mort soudaine en août. Son amie Gabi Altherr s'est proposé de reprendre le flambeau. Nous lui en sommes très reconnaissants.

Formation et loisirs

En interne aussi, nous avons connu des changements de personnel. Tout comme le directeur, notre responsable des cours de longue date a lui aussi atteint l'âge de la retraite l'été dernier. Au début du mois d'août, j'ai pris sa place après la fin de la formation requise. La succession était bien planifiée et je suis très reconnaissante d'avoir pu me familiariser avec ce nouveau domaine pendant une longue période et profiter de l'expérience de mon prédécesseur. Cela ne va pas forcément de soi. Mais il fallait aussi trouver et former une nouvelle administration pour les cours.

C'est à peu près à ce moment que nous avons appris officiellement et à regret la fermeture du Centre international des aveugles de Landschlacht, lieu où se tenait une grande partie de nos cours depuis de nombreuses années et où nos membres se sentaient comme chez eux. Avec tous ces changements, qu'ils soient planifiés ou imprévus, l'automne a été une période intense et compliquée pour notre équipe. Beaucoup de participants aux cours ont été secoués par cette annonce. Il s'agissait donc de trouver de nouveaux sites pour donner les cours et de prendre le temps d'en informer les participants. Nous avons été très heureux de recevoir de l'aide en décembre dans le cadre de l'administration des cours, même si elle était limitée dans le temps.

La formation est un droit

«Apprendre, c'est comme ramer contre la tempête: dès qu'on s'arrête, on repart en arrière.»
Benjamin Britten, compositeur britannique

La formation est un droit qui ne doit pas être réservé aux personnes voyantes. Les personnes aveugles, malvoyantes et sourdes-aveugles doivent avoir accès à tout type de formation. Il ne s'agit là ni d'un privilège ni d'un luxe, et nous sommes convaincus que cet investissement paiera sur le long terme.

La formation comme outil de prévention

Les personnes malvoyantes, aveugle et surtout sourdes-aveugles vivent souvent seules et peuvent se sentir isolées en raison de leur handicap. Elles ne peuvent pas se déplacer aussi librement que les personnes voyantes et doivent s'appuyer sur un accompagnateur dès qu'elles quittent leur environnement familier. La solitude affecte la santé. Déjà dans l'Antiquité, Platon recommandait de considérer l'être humain comme un tout: «On ne doit pas soigner le corps séparé de l'âme.»

Les personnes ayant une déficience sensorielle ne se déplacent pas comme les personnes voyantes. Tôt ou tard, des troubles liés à la posture apparaissent en raison de leurs restrictions. Il est donc important qu'ils fassent régulièrement de l'exercice, sous la supervision d'experts. Dans tous nos cours d'activité physique, les participants reçoivent les connaissances

nécessaires pour continuer à pratiquer les exercices chez eux. Par ailleurs, des séquences de mouvement sont intégrées dans tous les autres cours. Les cours sont dispensés par des formateurs qualifiés et accompagnés par des personnes expérimentées. L'apprentissage en groupe motive les participants et leur permet d'engranger des impressions positives durables auxquelles ils peuvent se référer ultérieurement lorsqu'ils se sentent seuls. Nos journées d'activité physique et nos semaines de randonnée ne sont pas seulement des événements de détente, mais représentent en outre un excellent outil ciblé de prévention contre les ennuis de santé. Les réservations pour nos deux semaines de randonnée ont été immédiates, à tel point que nous pensons en proposer trois à l'avenir, dans différents lieux de Suisse.

Nos cours aident les participants dans leur quotidien, provoquent des rencontres, renforcent la joie de vivre et le bien-être et ont un effet positif à long terme sur leur santé. Notre société a tout à gagner en favorisant ce type de rencontres et de formations, qu'il s'agisse de cours littéraires, créatifs ou d'activités physiques. La formation est un investissement important en faveur d'une vie plus saine.

Collaborateurs bénévoles

L'accompagnement dépend des bénévoles. Ce sont eux qui enrichissent nos cours et qui, moyennant un modeste défraiement, se mettent à la disposition des personnes aveugles et malvoyantes sur leur temps libre, souvent plusieurs semaines dans l'année. Il s'agit d'une tâche exigeante et nous sommes très reconnaissants de pouvoir faire appel régulièrement à leur expérience et à leur précieux soutien. De nombreuses personnes intéressées se font connaître spontanément, souvent parce qu'elles ont eu connaissance de nos besoins par le biais de nos courriers aux donateurs ou encore parce qu'elles connaissent des gens qui sont déjà impliqués à nos côtés. Il s'agit souvent de personnes qui, une fois à la retraite, cherchent une activité épanouissante et ayant du sens.

Service civil

À l'automne, nous avons été informés de la décision prise par le Conseil fédéral de réduire le nombre de jours du service civil. Cette décision a eu pour effet que certains des contrats déjà conclus pour 2018 ont été annulés par l'organe d'exécution du service civil. Dans presque tous nos 30 blocs de cours, nous recourons volontiers et souvent aux services de plusieurs civilistes. Ces jeunes hommes enrichissent considérablement nos cours et sont plébiscités par les participants et les formateurs. Les participants, qu'ils soient jeunes ou plus âgés, apprécient leur présence. Ce sont eux qui animent les événements sportifs et apportent leur jeunesse et leur vivacité. Cela complète parfaitement l'encadrement traditionnellement assuré par nos collaborateurs et accompagnateurs de longue date, très expérimentés et fidèles. Eux aussi méritent notre plus chaleureuse reconnaissance!

Andrea Vetsch
Responsable des cours

S'orienter dans les services d'assistance sociale

L'an dernier a été marqué par des changements. Nous avons besoin d'une qualification technique de plus en plus élevée dans notre prestation de conseil et les consultations sociales exigeantes se multiplient. En 2017, nous avons subi une longue vacance pour un poste d'assistance sociale, jusqu'à ce qu'une personne qualifiée soit trouvée. Depuis le mois d'octobre, nous sommes à nouveau au complet et pouvons proposer un service de conseil de haut niveau technique aux personnes qui le demandent.

Le changement au sein de l'équipe de conseil a provoqué un peu d'incertitude chez nos clientes et clients. Il faut du temps pour s'ouvrir à une nouvelle personne, pour apprendre à se connaître mutuellement, et pour avoir la confiance requise pour exposer ses doléances et être sûr d'être entendu. Chaque changement est toutefois aussi l'occasion d'essayer quelque chose de nouveau ou de découvrir une nouvelle voie à suivre. Grâce à la formation adéquate que nous dispensons, nos assistantes sociales peuvent identifier différentes solutions pour la clientèle. La découverte de nouvelles possibilités permet d'abaisser les obstacles et d'aborder de nouvelles idées. L'excellente qualification professionnelle de nos collaboratrices permet de proposer un large éventail de conseils.

De manière générale, on constate une complexification des problématiques. L'an dernier, les contacts avec l'administration, d'autres services de conseils et des prestataires de services se sont intensifiés. Souvent, plusieurs services d'assistance sociale proposés par des instances d'accompagnement des personnes aveugles ou par d'autres organisations sont impliqués. Il est donc important d'éviter la redondance et cela passe par une communication transparente entre les différents acteurs. Les échanges et les arrangements sont soumis à l'accord de notre clientèle et sont contraignants. Le but de tout service d'assistance sociale est de garantir un conseil optimal aux individus. Pour cela, nous apportons l'aide nécessaire, mais nous cherchons aussi à encourager et renforcer les personnes dans leur autonomie. Souvent, les personnes sont capables de procéder seules à la recherche de prestataires adaptés ou d'organisations de prise en charge et de passer les appels ou demander les clarifications. Parfois au contraire, il leur faut des prestations d'aide supplémentaires ou même mettre en place une tutelle. Cela se fait toujours en concertation et avec l'accompagnement des personnes concer-

nées. Après les doutes des débuts, tous sont aujourd'hui satisfaits de ces solutions.

L'une des problématiques qui nous occupent de façon récurrente concerne les personnes atteintes de démence. Si un partenaire tombe malade, de nombreux besoins de connaissances techniques émergent alors. Avec la Bibliothèque pour aveugles de la CAB, nous pouvons fournir une documentation appropriée en braille. À l'aide d'une liste de livres, les personnes concernées reçoivent un accès à l'information désirée. En cas de démence, il est aussi nécessaire de prévoir le plus tôt possible des options de prise en charge pour soulager le partenaire. Cela nécessite des éclaircissements et des consultations avec diverses institutions afin que les responsabilités soient bien définies et que les services puissent être organisés.
Les personnes âgées sont souvent très solitaires. La douleur est particulièrement forte si le partenaire ou les amis proches sont décédés. Dans ces situations, il est parfois difficile de trouver la motivation de nouer de nouveaux contacts. Nous apportons notre aide en montrant de nouvelles voies à explorer. Il peut s'agir de rencontrer de nouvelles personnes ou de trouver une personne volontaire pour les accompagnements pour une activité régulière ou pour un cours dans un environnement différent.

En 2017, de nombreuses personnes ont bénéficié de nos consultations pour la première fois. Les consultations s'effectuaient pour une partie en quelques heures. Pour d'autres consultations, nous avons été confrontés à des problèmes complexes et de nombreuses questions, de sorte que notre aide dans le cadre de l'assistance sociale s'est prolongée tout au long de l'année.

Pour nos clients sourds-aveugles en particulier, des accompagnements étaient toujours nécessaires, souvent en lien avec des services d'interprétation. Un achat dans un magasin spécialisé nécessite souvent un soutien à l'aide de l'alphabet de Lorm et des connaissances particulières pour faire comprendre les besoins de la personne aux multiples handicaps sensoriels.

Le travail d'assistance sociale est très individualisé. Nous offrons notre expertise et garantissons une confidentialité absolue. Cependant, la volonté de faire face à un obstacle et de trouver une manière de le surmonter ensemble doit provenir de chaque personne elle-même.

En ce sens, je voudrais conclure le rapport avec une citation du philosophe grec Aristote:
«On ne peut pas changer le vent, mais on peut modifier l'orientation de la voile.»

Catherine Hägler
responsable professionelle conseils

La tendance des livres audio se poursuit

L'année 2017 restera une année calme et peu spectaculaire dans l'histoire de la BBL. Même si certains congés pour maladie ont exigé plus de flexibilité que d'habitude, les objectifs de production et de distribution ont été atteints grâce à la forte implication des collaborateurs.

Les heures de livres audio produites dans le studio interne ont diminué de 5 % pour les raisons évoquées plus haut (111 titres/959 heures). Mais nous avons pu compenser cette baisse par une légère augmentation de la conversion de productions audio commerciales analogiques au format numérique convivial DAISY. Au total l'an dernier nous avons rendu accessibles 176 livres (soit 1 565 heures de lecture) aux personnes aveugles, malvoyantes et ayant des difficultés de lecture.

Le nombre de livres sonores empruntés en 2017 a à nouveau augmenté d'environ 6 %, tandis que le prêt des titres en braille est demeuré presque inchangé par rapport à l'année dernière. Le volume des prêts s'est élevé au total à 9 627. Il est encourageant de constater que notre offre de livres audio a dépassé la barre des 20 000.

C'est cet été que nous avons célébré l'événement décisif de l'année en ce qui concerne les activités de la bibliothèque: depuis août 2017, nous proposons à nos auditrices et à nos auditeurs le téléchargement de nos livres audio par Internet. Cela a été rendu possible grâce à l'étroite collaboration avec la bibliothèque suisse de Zurich pour personnes aveugles, malvoyantes et ayant des difficultés de lecture. Pour des raisons de droits d'auteur, la bibliothèque en ligne de la BBL n'est accessible qu'aux clients résidant en Suisse ou au Liechtenstein.

Dans un tout autre registre, nous apprenions quelques semaines plus tard la fermeture prévue pour la fin du mois de septembre 2018 du Centre international pour aveugles (IBZ).

Même si la BBL et l'IBZ sont indépendants, la bonne coopération a été et reste importante pour nous, en particulier dans le domaine des relations publiques et du travail de sensibilisation, notamment par des visites, les apéritifs «unsichtBAR» et d'autres événements. Ainsi, en 2017, nous avons organisé ensemble 50 événements pour plus de 1 100 participants.

Il reste à voir si et comment la fermeture de l'IBZ affectera la BBL. Le monde évolue, et le changement est inévitable. Notre devise: avancer un pas après l'autre. Il est très important pour nous que nos clients, les personnes aveugles, malvoyantes et ayant des difficultés de lecture, restent au cœur de toutes les délibérations et décisions.

Urs Rehmann
Directeur de la Bibliothèque pour aveugles de Landschlacht

Changements

« Rien n'est permanent, sauf le changement », disait Héraclite, déjà au Ve siècle avant notre ère. Combien paraît-il moderne aujourd'hui ! A peine un exercice achevé, qu'il faut penser au suivant… mais en fait est-il vraiment achevé ? Car finalement, la limite du 31 décembre n'est que pure convention. En réalité, tout a continué. Le monde n'est pas fixe, il ne cesse de se projeter, soumis à toute sorte de mouvements, comme autant de modes d'être. Combien nous sommes éloignés d'un Qohélet, pour qui il n'y avait rien de nouveau sous le soleil ! (Qo 1.9)

Mutation, conversion, transformation, évolution, nous vivons tout cela à une vitesse parfois effrénée, qui peut laisser tant de gens sur le bord de la route, essoufflés par cette urgence des chamboulements. Où est la mobilité douce ? Celle qui se fait à hauteur d'homme, permettant d'admirer et d'apprécier un paysage, un poème, une douce musique. Cela me fait penser à un livre que nous avons tout récemment enregistré : „Eloge de la sainte paresse" d'Erik Sablé ! Avoir le courage de vivre autrement, de s'abstraire du multiple pour vivre plus unifié, plus ramassé. C'est ce que nous essayons de faire au quotidien, non pas de s'exercer à la fainéantise, mais de lier efficacité et attention à l'autre, celui qui nous demande conseil, celui qui a besoin de parler un temps pour soulager sa peine ou sa solitude, pour trouver des réponses également au malheur qui le frappe. C'est toujours un exercice d'équilibriste. Mais finalement, bon an, mal an, nous constatons que nos résultats sont toujours tenus et plus ou moins semblables : entre 1'000 et 1'200 heures audio produites, entre 4'000 et 4'500 prêts.

Pour faire plus avec le même nombre de personnes, sans changer nos relations avec nos abonnés et nos lecteurs bénévoles, nous envisageons de créer une plateforme commune avec les autres bibliothèques de Suisse romande pour télécharger les livres à partir d'un smartphone. L'étude va être menée en 2018 dans un bon esprit de collaboration, à l'écoute de nos auditeurs. Un autre projet est celui de la refonte de notre site internet qui ne répond plus à nos attentes.

Bien des changements, donc nous attendent, mais dans un esprit de confiance qui peut compenser l'impermanence de toute chose, car ensemble, nous sommes toujours plus intelligents. Hé oui, la mise en commun de plusieurs idées permet d'en créer une nouvelle dans un agencement inédit… c'est finalement le principe même de la coopération !

Sr Marie-Paule Mermoud
responsable „Etoile sonore"

Comptes annuels

Bilan au		**31.12.2017**	**31.12.2016**
	Annexe	CHF	CHF
ACTIFS			
Liquidités	1	2’170’472	2’150’401
Autres créances		3’202	3’790
Comptes de régularisations actifs		1’750	5’646
Fonds de roulement		**2’175’425**	**2’159’837**
Placements	2	662’849	618’572
Immobilisations	3		
Secrétariat central, Zurich:			
Equipement		2’223	946
Voitures		1	1
Informatique		12’921	2’609
Bibliothèque des aveugles, Landschlacht:			
Immeuble		1	1
Equipement		2’440	3’660
Immobilisations		***680’435***	***625’789***
Total ACTIFS		**2’855’860**	**2’785’626**
PASSIFS			
Créances et dettes de livraisons et prestations		11’130	5’055
Autres créances	4	31’762	30’833
Comptes de régularisations passifs		45’761	93’048
Capital étranger à court terme		**88’653**	**128’936**
Provisions	5	56’000	56’000
Capital étranger à long terme		**56’000**	**56’000**
Total capital étranger		**144’653**	**184’936**
Fonds d’utilisations déterminées		-	64’246
Fonds d’utilisations déterminées	**6**	**-**	**64’246**
Résultat annuel		174’763	-329’829
Jahresergebnis		174’763	-329’829
dont fonds de réserve		150’000	
Capital d’organisation	7	**2’711’207**	**2’536’444**
Total PASSIFS		**2’855’860**	**2’785’626**

Compte d'exploitation

	Anhang	2017 en CHF	2016 en CHF
Bénéfices collectes de fonds	8	**1'637'650**	**1'532'665**
Contributions reçues disponibles		1'630'484	1'530'165
Legs disponibles		7'166	2'500
Revenus provenanat de prestations fournies		**1'511'035**	**1'496'009**
Aides financières AI pour prestations fournies		1'264'472	1'264'472
Contribution de participants		239'032	221'541
Revenu de prestations des bibliothèques		7'531	9'799
Autres revenues d'exploitation		-	197
Recettes d'expoitation		***3'148'685***	***3'028'674***
Frais de projet		**-1'882'037**	**-1'913'953**
Frais de personnel	9	-1'168'731	-1'153'736
Soutien de personnes et sections		-14'293	-18'683
Frais d'exploitation		-633'643	-680'065
Frais d'entretien		-59'132	-58'866
Amortissements	3	-6'238	-2'603
Collecte de fonds/frais généraux de publicité	8	**-711'919**	**-939'436**
Frais de personnel		-25'564	-71'882
Frais d'exploitation collecte de fonds		-686'355	-867'554
Dépenses administratives		**-312'426**	**-323'567**
Frais de personnel		-199'751	-277'508
Frais d'exploitation		-34'119	-32'737
Frais d'entretien des bibliothèques		-23'786	-12'100
Amortissements	3	-3'119	-1'222
Charges d'exploitation		**-2'906'382**	**-3'176'956**
Résultat d'exploitation		**242'303**	**-148'282**
Résultat financier		**47'043**	**13'533**
Produits financiers		64'223	27'427
Charges financier		-17'180	-13'894
Charges étrangères à l'exploitation		**-208'831**	**-203'888**
Soutien Centre international des Aveugles IBZ		-208'831	-203'888
Résultats immobiliers		**30'000**	**20'000**
Produits d'immeubles hors exploitation		30'000	20'000
Charges exceptionelles		**-**	**-11'192**
Dépenses non imputables à la période		-	-11'192
Résultat annuel avant les variations des fonds		**110'516**	**-329'829**
Dissolution des fonds déterminés		-64'246	-
Résultat annuel		**174'762**	**-329'829**

Flux de trésorerie

	Annexe	2017 CHF	2016 CHF
Résultat annuel		174’763	-329’829
Amortissements	3	9’357	3’825
Résultat intermédiaire Cash Flow		**184’119**	**-326’004**
Variation des créances à court terme		3’588	-504
Variation des comptes de régularisation actifs		896	-2’646
Variation d’engagements de livraisons et prestations		6’075	5’055
Variation passifs à court terme		-58’689	-5’309
Variation des comptes de régularisation passifs		-51’914	-24’943
Flux de trésorerie généré par l’activité d’exploitation		**84’075**	**-354’351**
Variations immobilisations corporelles	3	-10’896	-1’177
Variations placements financiers	2	-44’277	-13’811
Flux de tésorerie d’investissement		**-55’173**	**-14’988**
Liquidation fonds		-8’831	
Flux de trésorerie des activités de financement		**-8’831**	**0**
Variation liquidités		**20’071**	**-369’339**
Liquidités au 1er janvier		2’150’401	2’519’740
Liquidités au 1er janvier 31. décembre		**2’170’472**	**2’150’401**

Annexe des comptes annuels 2017

Les principes comptables
Les comptes annuels de l'Action Caritas Suisse des Aveugles (CAB) remplissent les exigences fixées par le CO, le nouveau droit comptable et FER 21. Le passage au système FER 21 et le nouveau droit comptable a eu lieu pour la première fois en 2015. Les comptes annuels sont présentés en francs suisses (CHF).

La **date de clôture du bilan** de l'association est le 31 décembre.

Explications sur le bilan et le compte d'exploitation

1. Liquidités

	2017	**2016**
	CHF	CHF
Caisses	1'572	2'662
Compte postal	979'259	498'107
Banques	1'189'641	1'649'632
Total liquidités	**2'170'472**	**2'150'401**

Les actifs liquides seront valorisés à leur valeur nominale.

2. Placements financiers

	2017	**2016**
	CHF	CHF
Titres	**662'849**	**618'572**

Les titres sont saisis à la valeur actuelle du marché le 31.12.

3. Tableaux des immobilisations

	Ouverture		Transferts		Acquisitions		Amortissements		Stock final	
	2017	**2016**	**2017**	**2016**	**2017**	**2016**	**2017**	**2016**	**2017**	**2016**
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Biens immobiliers	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1
Equipements	4'606	9'862	0	-4'105	1'990	0	-1'933	-1'152	4'663	4'606
Véhicules	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1
IT	2'609	1	0	4'105	17'737	1'177	-7'424	-2'673	12'922	2'609
Total	**7'217**	**9'865**	**0**	**0**	**19'727**	**1'177**	**-9'357**	**-3'825**	**17'587**	**7'217**

Principes d'amortissements

Biens immobiliers
Année de construction 1991, les coûts de construction sont totalement amortis:
la valeur comptable s'élève à CHF 1.00, le terrain est utilisé en droit de construction.

Equipements et véhicules
Sont en général amortis après une durée de 5 ans.

Equipements informatiques et logiciel
Sont en général amortis après une durée de 3 ans.

4. Autres obligations à court terme

Dans les obligations à court terme, les montants suivants envers les institutions de prévoyance sont inclus:

Autres obligations à court terme	**2017**	**2016**
	CHF	CHF
Caisse de pension UGZ, Zurich	23'617	29'385
Autres	8'145	1'448
Total autres obligations à court terme	**31'762**	**30'833**

5. Provision

	2016	**2015**
	CHF	CHF
Provision variations des cours	**56'000**	**56'000**

La provision de variations des cours est constituée de placements financiers.
Le montant de CHF 56'000.00 correspond à env. 10% de leur valeur de marché.

6. Compte de variations du capital affecté de fonds

2016	Solde initial	Attribution	Prélèvement	Solde final
	CHF	CHF	CHF	CHF
apital de fonds	64'246			**64'246**

2017	Solde initial	Attribution	Prélèvement	Solde final
	CHF	CHF	CHF	CHF
apital de fonds	64'246		64'246	**0**

Le Centre international des aveugles IBZ à Landschlacht fermera ses portes le 30.09.2018.
Le capital affecté a été utilisé comme ressources pour l'IBZ.

7. Compte de variations du capital d'organisation

2016	Solde initial CHF	Attribution CHF	Prélèvement CHF	Solde final CHF
Capital d'organisation	2'866'273	0	-329'829	**2'536'444**

2017	Solde initial CHF	Attribution CHF	Prélèvement CHF	Solde final CHF
Capital d'organisation	2'536'444	174'763	0	**2'711'207**

Le capital d'organisation prélevé est utilisé comme suit:
CHF 50'000 coûts supplémentaires des cours suite à la fermeture de l'IBZ
CHF 50'000 en relation de la remise des bibliothèques à la SBS
CHF 50'000 recrutement du personnel du département conseils

Le capital d'organisation varie en fonction du résultat annuel.

8. Collecte de fonds et frais généraux de publicités

Ces services ont été entièrement confiés à des sociétés externes. Les coûts correspondent aux dépenses facturées.

9. Frais de personnel

	2017 CHF	**2016** CHF
Salaires des employés	1'201'561	1'203'964
Honoraires de tiers	33'438	79'550
Assurances sociales	125'261	141'984
Autres frais de personnel	33'786	77'627
Total frais de personnel	**1'394'046**	**1'503'125**
Charges administratives	199'751	277'507

Les frais du personnel ont été comparé aux activités de chaque employé, ont été analysés et déterminés. Pour les deux années, le nombre de collaborateurs à plein temps a été inférieur à 10.

10. Travail bénévole

En 2017, des bénévoles ont produit des livres audio pour la sonothèque à Collombey/VS d'une durée totale de 1'176 heures (2016: 1'025 heures).

11. Travail bénévole/gestion d'affaires

Les membres de notre comité central ont effectué env. 600 heures bénévoles (2016: 630). Ces derniers sont indemnisés selon les directives de la circulaire de l'OFAS et le règlement de remboursement de frais de la CAB. Le montant total des indemnisations du comité central s'élève à CHF 15'740.

La responsabilité de gérer les affaires incombe à une seule personne.

12. Frais administratifs de l'association ou de l'organisation

Les charges administratives ainsi que les frais d'entretien ont été calculés selon les factures des fournisseurs.

13. Transactions avec des organisations affiliées/passif éventuel

Le comité central de la CAB définit lors de sa dernière séance de fin d'année le montant que'elle attribue à la fondation du centre international des aveugles IBZ à Landschlacht. Lorsque les circonstances le justifient, le comité peut retirer sa promesse de paiement à tout moment, sans aucune formalité. Dans ce cas, la CAB n'est pas obligée de verser des montants non payés.

Le passif éventuel envers la fondation IBZ s'éteint lors de la fermeture le 30.09.2018.

14. Evénements postérieurs à la date de clôture du bilan

Aucun événement important susceptible d'influencer les comptes annuels n'a été constaté après la clôture du bilan.

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision du contrôle restreint

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et de pertes et annexe) de l'Action Caritas Suisse des Aveugles (CAB) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité central alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes.

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance. Notre contrôle a été effectué selon la norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Le contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée.
En revanche, des vérifications des flux d'exploitation, du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice au bilan selon Swiss GAAP FER 21 ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Zurich, le 23 mars 2018

HONOLD TREUHAND AG

Fleur Stenner
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Sven Meyer
Expert-réviseur

Legs et dons à la suite de décès

Legs

A la suite du décès de bienfaitrices et bienfaiteurs, nous avons eu le privilège d'accepter des legs très généreux et de libre disposition. Nous sommes, par-delà la mort, à jamais redevables d'une sincère gratitude envers les personnes défuntes suivantes:

- Frau Sophie Ida Stumpp
- Frau Maria Blaser-Pfluger
- Frau Regina Kägi

Dons à la suite de décès et en mémoire de membres défunts

- Monsieur Alois Zähner
- Monsieur Markus Ruckstuhl
- Madame Irma Heeb
- Monsieur Walter Jäggi
- Madame Blanka Müller
- Monsieur Walter Hug

Dons

Constributions de fondations, d'organisations et de sociétés

- Fondation Hans Duttweiler Hug
- Fondation ESTREMOZ
- Fondation Heinz Schöffler
- Eglise catholique de la Ville de Zurich
- Fondation Hatt-Bucher
- Loterie romande (CHF 15'000)
- Fondation Héritage Pestalozzi
- Fondation Murlifam
- Héritage Heinz Oppenheimer
- Fondation Walter L. + Johanna Wolf

Nous remercions chaleureusement tous nos donateurs qui ne sont pas mentionnés sur cette liste.

But et organe de direction

But

L'association a pour but de promouvoir les personnes aveugles, malvoyantes, sourdes-aveugles et malvoyantes-malentendantes sur le plan spirituel, religieux et culturel, de leur offrir des cours de formation continue et de les intégrer à la société, aux moyens de l'entraide.

Organe de direction

Président de l'association
Madame Ruth Häuptli-Pelloli, Zofingen,
signature collective à deux

Vice-président de l'association
Monsieur Franz Fux, Naters,
signature collective à deux

Membres du comité central
Monsieur Rolando Donada, Baden,
signature collective à deux
Monsieur Peter Jürg Hägler, Mülligen
(VOR „signature collective à deux")
Madame Vérène Meyer, Lausanne,
Madame Elisabeth Walter, Mümliswil,
Madame Maria Teresa Ziwamil-Lüchinger,
Coldrerio

Les membres du comité central sont élus pour une période de deux ans. La réélection est possible.

Secrétaire central
Monsieur Peter Jürg Hägler, Mülligen
(VOR „signature collective à deux")

Organe de révision
Honold Treuhand AG, Zurich

Revues enregistrées

Das gute Wort (La bonne parole)

L'organe de publication de la CAB avec des contributions à des sujets religieux, culturels et sociaux paraît tous les deux mois sur CD Daisy.

Equipe d'auteurs: Helga Gruber et Bettina Gruber Haberditz
Production: Roland Gruber

Nombre d'abonné(e)s: 180 env.

Tabor

Une sélection d'articles théologiques et de politique vis-à-vis de l'Eglise provenant de publications du domaine ecclésiastique. «Tabor» paraît 4 fois par an.

Rédaction: Bettina Gruber Haberditz

Nombre d'abonné(e)s: 90 env.

LUX VERA

L'organe de publication de la Communauté de travail des associations catholiques d'aveugles de l'espace germanophone. Il paraît en braille, sur CD Daisy, en gros caractères et par courrier électronique.

Rédactrice responsable: Margrita Appelhans, Hildesheim DE.

Nombre d'abonné(e)s en Suisse: 80 env.

Rapport d'activité de la section du Haut-Valais St. Theodul

Excursion à Tourtemagne

Le 1er mai, nous avions rendez-vous à 10 h devant l'église de Tourtemagne. Le temps était orageux et pluvieux donc un bus de la compagnie de car Ruffiner est venu nous chercher à la gare grâce à la prévoyance de Jean-Marie. Dans l'église Saint-Joseph, nous avons été accueillis par Heinz Oggier de Turtmann Tourismus en compagnie de Hans Ruppen de la fondation «Altes Turtmann». Nous nous sommes répartis en deux groupes. L'un a visité la «vieille scie», qui est toujours actionnée par la force de l'eau, d'autres ont visité le vieux village avec des maisons des XVe, XVIe et XVIIe siècles.

Après cela, nous nous sommes retrouvés dans la maison bourgeoise pour une raclette. Grâce aux conseils avisés et à l'organisation d'Ignaz Borter et son équipe, nous avons pu passer un agréable après-midi.

L'animation musicale a été particulièrement remarquable et nous a incités à danser après le repas sur presque toutes les chansons connues. Après le café et la liqueur, j'ai distribué comme souvenir un stylo à bille à chaque membre du personnel et aux musiciens. Dans le même temps, j'ai encouragé les participants à vendre des stylos. La journée a été parrainée par divers mécènes. Il convient à ce sujet de remercier chaleureusement Jean-Marie pour son implication. J'adresse aussi mes remerciements à l'équipe et à Ignaz Borter.

À 15 h 30 j'ai clôturé l'événement, et nous étions de retour à Brigue à 16 h 30.

Franz Fux

Rapport d'activité de la section St. Urs et Viktor

Premier événement de l'année, notre week-end de retraite a eu lieu du 3 au 5 mars. Cette fois-ci, nous étions au Centre international pour aveugles de Landschlacht. Le thème était: me trouves-tu injuste? C'était aussi le thème de la Journée mondiale de prière. Anna Wörsdörfer, aumônière de la pastorale des personnes handicapées de Zurich et Karin Oertle, aumônière hospitalière et présidente de la section St Luzius, Zurich, ont présidé cette journée, sur le plan du contenu et spirituellement. Pour l'Eucharistie, le Père Toni Durrer a officié. Cette fois, le week-end a été réalisé en collaboration avec la section St Luzius et pour la première fois avec St Gallus. Les jours de retraite ont été à nouveau bien accueillis.

Le 9 septembre, nous nous sommes retrouvés au restaurant Bahnhof Gleis 13, à Olten pour un après-midi de rencontre contemplatif et agréable. La réunion s'est ouverte sur une contribution contemplative. Puis Claudia Salzmann nous a parlé du yoga et nous a présenté des exercices. Ensuite, nous avons profité de l'occasion pour échanger.

Enfin, le 13 décembre, une nouvelle célébration de l'avent a eu lieu dans le monastère capucin d'Olten à propos du programme annuel. Nous avons compté 15 participants. Mme Isabelle Deschler, de l'unité pastorale pour les personnes handicapées de l'Eglise catholique d'Argovie, a conçu la célébration de l'avent selon la parabole des 10 vierges avec des textes contemplatifs, encadrés par des chants thématiques. Avant de rentrer chez nous, nous avons pu profiter d'un délicieux goûter.

Au cours de l'année, des contacts téléphoniques ont été maintenus individuellement avec les membres.

Elisabeth Walter

Rapport d'activités de la section Notre Dame de la lumière

Notre journée de partage du 29 novembre dernier à Lausanne a été un grand succès et vous avez été nombreux à y participer.

L'enseignement spirituel de notre aumônier le chanoine Jean-Michel Lonfat, la contribution originale de Claude Parvex, nos propres réflexions et découvertes partagées, tout fut vécu dans une grande joie pour le profit de chacun.

La symbolique de l'arbre dans la Bible, l'illustration par des textes et aussi du bois d'olivier, de figuier et de vigne nous ont passionnés. Et quelle surprise pour chacun de nous voir confié un pot à emporter et soigner. Vous trouverez ci-joint un billet de Claude sur la manière de prendre soin de votre petit plant de vigne, afin qu'il soit fort et vigoureux pour l'année prochaine avant sa plantation en terre et la production de raisin.

Cette journée nous a fait prendre conscience que nous devons prendre aussi soin de nos vies et nous aide à intérioriser les merveilles de la nature.

La journée était parsemée de dégustations de différents amuses-gueules confectionnés avec les fruits de l'olivier, du figuier et de la vigne, fruits qui nous sont confiés par Dieu pour les lui offrir.

Gemma Marquis

Collaboratrices et collaborateurs

Secrétariat général

Rudolf Rosenkranz	directeur/responsable des finances
Cora Britz	administration des cours
Catherine Hägler	responsabilité professionnelle ressort conseil
Evelin Hösli	ressort conseil
Monika Meile	collaboratrice finances/salaires
Andrea Vetsch	responsable ressort formation et loisirs

Bibliothèque pour aveugles Landschlacht TG

Urs Rehmann	responsable de la bibliothèque
Hansruedi Bosshard	production livres parlés et Daisy
Bettina Gruber Haberditz	rédaction «Tabor» et «Das gute Wort»
Helga Gruber	rédaction «Das gute Wort»
Roland Gruber	rédaction «Das gute Wort»
Thomas Rietmann	responsable du studio
Barbara Trudel	collaboratrice emprunts et conseils

Sonothèque «Etoile sonore», Collombey VS

Sr Marie-Paule Mermoud	responsable de la sonothèque
Mr Gilberte Coutaz	collaboratrice

Effectif des membres

Effectif des membres au 31.12.2016	964 personnes
Décès, déménagements, sorties et	
Mise à jour du fichier en 2017	- 57 personnes
Entrées en 2017	+ 8 personnes
Effectif des membres au 31.12.2017	915 personnes

L'effectif comprend les aides et les personnes abonnées aux revues.

Sections

Adresses des sections

Section Bruder Klaus (Suisse centrale)
Président: Josef Birrer
Erlenweg 1, 6207 Nottwil
Tél. 041 260 96 60
Aumônier: Bruno Hübscher, Lucerne

Section St. Gallus (Suisse orientale)
Président ad interim: Roland Gruber
c/o IBZ, Alte Landstrasse 265, 8597 Landschlacht
Tél. 071 694 61 61
Aumônier: Père Toni Durrer, Horw

Section St. Luzius (Argovie, Zurich, Zoug)
Présidente: Karin Oertle
Bächliwies 36, 8184 Bachenbülach
Tél. 044 860 72 78
Aumônière: Anna Wörsdörfer, aumônière catholique des handicapés du canton de Zurich

Section St. Theodul (Haut-Valais)
Président: Franz Fux
Blattenstrasse 2, 3904 Naters
Tél. 027 455 01 67
Aumônier: Abbé Jean-Marie Perrig, Loèche-les-Bains

Section St. Urs und Viktor (Berne, Soleure, Bâle)
Présidente: Elisabeth Walter
Sägereistrasse 4, 4717 Mümliswil
Tél. 062 391 40 14
Aumônier: vacant

Section Sta. Lucia (Tessin)
Président: Sandro Molinari
Fattoria Gerbione 21, 6598 Tenero
Tél. 091 735 69 00
Aumônier: Abbé Don Claudio Flisi, Lugano

Sektion Notre-Dame de la Lumière
(Fribourg, Vaud, Genève, Bas-Valais, Jura, Neuchâtel)
Présidente ad interim: Vérène Meyer
Pierre Fleur 52 A, 1004 Lausanne
Tél. 021 646 33 17
Secrétaire: Gemma Marquis
Rue des Amandiers 15, 1950 Sion
Tél. 027 322 13 72
Chanoine: Jean-Michel Lonfat, St. Bernard, Bourg St. Pierre

Manifestations des sections

Les sections soutiennent l'échange et le contact entre les membres en leur offrant des activités régulières. Environ 50 manifestations ont lieu dans les différentes régions. Des journées de rencontres, des pèlerinages et des sorties de plusieurs jours ou des séminaires sont organisés pour eux.

CAB
Action Caritas Suisse
des Aveugles

Secrétariat général

Action Caritas Suisse des Aveugles (CAB)
Schrennengasse 26
8003 Zurich
Téléphone: 044 466 50 60
Fax: 044 466 50 69
E-Mail: info@cab-org.ch
Internet: www.cab-org.ch

Compte postal: 80-6507-7
IBAN: CH05 0900 0000 8000 6507 7

Bibliothèques de la CAB

Blindenbibliothek Landschlacht
Hinterdorfstrasse 29
8597 Landschlacht
Telefon: 071 414 10 00
Téléphone: 071 414 10 00
E-Mail: bbl@cab-org.ch

Étoile Sonore
Sonothèque pour aveugles
Chemin du Monastère 6
1868 Collombey
Téléphone: 024 471 82 10
Fax: 024 471 82 12
E-Mail: etoile-sonore@cab-org.ch
Internet: www.cab-etoilesonore.ch

Centre de vacances et de formation

Internationales Blindenzentrum IBZ
Alte Landstrasse 265
8597 Landschlacht
Téléphone: 071 694 61 61
Fax: 071 694 61 35
E-Mail: info@ibzlandschlacht.ch
Internet: www.ibzlandschlacht.ch